



Comment Calculer Les primes de postes !?

Le 15 avril 2022

RÉFÉRENCE MENSUEL				
Horaire de travail	Journée	5X8	2X8 sur 5 Jours	2X8 sur 7 Jours
Calcul Taux Horaire 35H	149.93 H	147.29 H	147.07 H	144.91 H
Calcul Taux Horaire 39H	165.23 H	163.06 H	164.14 H	164.14 H

Intitulé des primes	Calcul des primes
Prime de dimanche	Salaire de base <i>divisé par Le Taux horaire de 39H</i>
Indemnité jour férié	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 39H</i>
Prime de jour férié	Salaire de base <i>divisé par Le Taux horaire de 39H</i>
Passation de consigne	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 39H</i>
Prime de nuit	Coefficient x point (UIC 8.58) = **** <i>divisé par Le Taux horaire de 39H = **** X 20%</i>
Compensation cycle	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 39H X 25%</i>
Horaire à 100%	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 35H</i>
Majoration Heures à 125%	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 35H</i>
Majoration Heure à 200%	Salaire de base + prime d'incommodité + ancienneté <i>divisé par Le Taux horaire de 35H</i>

Pour la passation de consignes, il faut multiplier votre taux de passation de consigne par le nombre de relève effectué dans le mois. Sachant que 1 jour travaillé vaut 15 minutes pour les 5X8, sauf pour les préparateurs 5 minutes.
Donc multiplier le nombre de postes pour trouver votre base de temps de relève dans le mois.

**Exemple sur un salaire de base de 2255.98€,
en horaire 5X8 avec 15 ans d'ancienneté**

Intitulé des primes	Calcul des primes	Le taux
Prime de dimanche	2255.98 <i>divisé par 163.06</i>	13.835€
Indemnité jour férié	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 163.06</i>	16.143€
Prime de jour férié	2255.98 <i>divisé par 163.06</i>	13.835€
Passation de consigne	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 163.06</i>	16.143€
Prime de nuit	215 X 8.58=1844.7 <i>divisé par 163.06</i> = 11.313 X 20%	2.263€
Compensation cycle	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 163.06</i> X 25%	4.035€
Horaire à 100%	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 147.29</i>	17.871€
Majoration Heures à 125%	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 147.29</i> X 125%	22.339€
Majoration Heure à 200%	2255.98 + 112.47 + 263.84 <i>divisé par 147.29</i> X 200%	35.742€